Réunion de Quartier N°1 route Alignan du Vent du 04 Septembre 2019

Une vingtaine de personnes présente

Point sur les demandes précédentes du 07/11/2018

M. le Maire indique que toutes les demandes de la précédente réunion de quartier ont été réalisées. Seule la revivification d'un véhicule garé en double file rue Poquelin est restée infructueuse. M. le Maire indique qu'il reste attentif.

M. le Maire demande si les nuisances de la pizzéria ont été réglées suite à son intervention auprès de M. SICRE. Il semble que oui selon toute l'assemblée y compris M. et Mme CATTE présents.

M. le Maire informe l'assemblée du courrier de Mme Mosca Rue des Romarins

- La Fibre : voir le développé suivant
- Déplacement du point de collecte : Cela ne pose pas de problème à l'assemblée présente. M. le Maire prendra bientôt contact avec le SICTOM pour envisager avec eux le déplacement du point de collecte.
- Stationnement : M. le Maire indique qu'il intervient souvent dans la rue et qu'il continuera à avertir et sanctionner si nécessaire mais que les choses se sont nettement améliorées.

Points soulevés par l'assemblée

Stationnement sur trottoir devant la cave coopérative de camions qui attendent l'ouverture. M. le Maire rappelle que les vendanges ont commencé et qu'il faut accepter certaines nuisances pendant quelques semaines. Par contre, en dehors de cette période la direction ayant déjà été informée, il ne devrait plus y en avoir. A suivre.

M. CATTE se plaint de la végétation et de bruits d'outils électriques le dimanche chez son voisin de derrière. M. le Maire lui rappelle que l'an dernier il avait rencontré le même problème et que, s'agissant d'un problème de voisinage, il ne pouvait pas intervenir et lui demande de revoir le conciliateur de justice qui lui avait fait avoir gain de cause. Il s'agit de M. Patrick FUENTES : 06.40.50.75.78, patrick.fuentes@conciliateurdejustice.fr.

Il est noté que les abords de la piste cyclable entre Abeilhan et Coulobres seraient à nettoyer. M. Le Maire prend acte mais avoue ne pas savoir qui doit le faire : Abeilhan, Coulobres ou le Département à qui appartient la voie ? A suivre.

Très haut débit

Les branchements sont imminents. Les travaux de génie civil sont terminés, les fourreaux aiguillés, il ne reste plus qu'à tirer la fibre. Les premiers branchements seront effectifs d'ici la fin de 2019. En attendant, M. Marec propose de créer un collectif afin de mutualiser les branchements auprès d'opérateurs afin d'en négocier les tarifs.

C'est une très bonne idée que la municipalité va mettre en place.

Vidéo protection

M. le Maire rappelle que la municipalité s'est dotée de deux caméras autonomes pouvant aléatoirement surveiller sept secteurs de la commune. Elles ont déjà permis de résoudre certaines petites incivilités. Cela semble très encourageant au vue des très rares évènements de l'été. Nous croisons les doigts.

Entrée d'école

M. le Maire rappelle qu'une nouvelle entrée scolaire du côté de l'avenue Zola est en cours de réalisation. Cela réglera les problèmes de sécurité avenue Guynemer ainsi que les problèmes d'accessibilité. Les travaux devraient se terminer pour la rentrée d'octobre 2019.

Point travaux effectué

M. le Maire fait référence au dernier bulletin où tous les travaux y sont recensés. Il ajoute l'éclairage public qui a été changé par des candélabres de style à LED Av. Gynemer, rue Pasteur, Pigeonnier et allée des jardins.

Travaux à venir

- M. le Maire fait le point sur l'étage bergerie dont l'appel d'offres est en cours et les travaux imminents. Il insiste aussi sur le projet de collecte du SICTOM pour certains secteurs compliqués du village. Il revient aussi sur le projet de la Place en répondant aux questions supplémentaires qui pourraient naître.
- M. le Maire informe aussi qu'un travail sur la création de stationnement a été engagé et que des acquisitions foncières sont à envisager. En effet il ne faut pas que sanctionner mais apporter aussi des solutions.

La réfection complète des rue Massenet, Dard et Gallieni devrait intervenir avant la fin de l'année.

Info supplémentaire :

La municipalité ayant équipé les bâtiments publics de panneaux photovoltaïques, vous informe qu'en 2018 la production était de 14307 KW soit l'équivalent de 260 arbres épargnés.

La réunion s'est terminée autour d'un pot bien sympathique.